

Je suis bien aise d'être appelé aujourd'hui à porter la parole dans cette enceinte législative sur une question de si haute importance et je suis fier d'être appelé à donner et prêter mon appui à ce mouvement en faveur de la journée de huit heures, ce problème ouvrier qui pousse la collectivité à améliorer, au point de vue social, la situation de milliers d'ouvriers qui constituent le point d'appui de la démocratie.

Dans ma jeunesse, j'ai puisé à la source de l'éducation paternelle la connaissance et l'amour de la véritable démocratie, et je le répète, je suis heureux de pouvoir tenter un effort en faveur de cette cause. Le mouvement en faveur de la journée de huit heures est le résultat direct de la prospérité et du développement intellectuel qui vont sans cesse croissant parmi les travailleurs, dans toute l'étendue du monde civilisé; ce n'est pas un engouement passager créé par quelques agitateurs, c'est plutôt le retour vers un état de choses qui régnait dans le monde, aux siècles primitifs et jusqu'au 13e et 14e siècles. L'Angleterre, plus avancée que les autres nations dans son développement industriel, a puissamment coopéré à la solution des nouveaux problèmes des temps modernes et aujourd'hui, cette agitation en faveur de la journée de huit heures se propage en Angleterre, dans l'Europe occidentale et aux Etats-Unis. Tout le mouvement intellectuel qui eut pour aboutissement la grande révolution française, avait pour principe la haine conçue pour la tyrannie du passé et une irréductible hostilité envers ce régime. Partout, les hommes voyaient s'ouvrir avant eux la possibilité de champs d'action nouveaux et plus étendus; chacun nourrissait au plus intime de son être cette espérance qui stimule le courage et on brûlait du désir de briser les chaînes héréditaires du despotisme.

Cette grande commotion sociale eut son retentissement dans le monde entier et le résultat, c'est qu'une ère de plus grande liberté et d'importantes concessions s'ouvrit pour l'humanité en général et pour les classes ouvrières en particulier. A dater de ce moment, la démocratie eut conscience de sa force; la grande voix du peuple domina toutes les autres clameurs, demandant le redressement d'abus profondément enracinés et réclamant plus de protection et une plus large part de bien-être. L'Angleterre a puissamment travaillé au progrès des classes ouvrières et il existe aujourd'hui dans ce pays un code complet, détaillé et volumineux pour la protection des classes ouvrières.

Monsieur l'Orateur, la question de la journée de travail de huit heures a été étudiée ici au point de vue statistique et économique; aussi me voverai-je à dire quel-

ques mots, en ce sens, me proposant d'étudier sous un autre aspect la théorie de la diminution des heures de travail, mouvement tout aussi important à mes yeux, puisqu'il tend à élever le niveau de la classe ouvrière, au moyen de l'éducation et en lui donnant une plus large part de repos, de confort et de liberté. La question dont la Chambre est saisie constitue une nouvelle orientation vers le champ de l'économie politique, puisqu'on demande seulement que cette réforme s'applique aux employés de l'Etat, et à mon avis, le parti libéral en adoptant cette réforme, prouverait le vif intérêt qu'il porte au bien-être des classes ouvrières; en outre, cette initiative serait acclamée avec bonheur parmi les milliers de citoyens qui constituent la grande armée des travailleurs.

Mais, il va sans dire, le débat actuel se présente sous un autre aspect, il invoque un autre problème qui fait contrepoids et cela ramène la question au point réel. Sans aucun doute, l'attitude du Gouvernement en faveur de la diminution des heures de travail ouvrirait la porte toute grande à la demande d'une législation tendant à généraliser le système et c'est alors que se dresseraient devant nous les forces formidables des manufacturiers et des industriels. Le capital et le travail se trouveraient alors en présence et se livreraient une grande bataille.

Le député de Maisonneuve (M. Verville) a victorieusement prouvé que le capitalisme et le travail n'ont rien à perdre à la réduction des heures de travail. De nombreux essais ont prouvé que cette réforme ne provoque pas la diminution de la production et n'en relève pas le prix. Il a été établi que l'adoption de ce système n'a pas influé sur les prix ni réduit le volume du commerce. Dans quelques cas, il s'est effectué une réduction dans les bénéfices, mais cela tient sans doute au fait que les concurrents industriels avaient toute liberté de tenir leurs ateliers ouverts plus longtemps. Nulle part l'adoption de la journée de huit heures ne semble avoir abouti au désastre économique.

Les plus hautes autorités en matière d'économie politique affirment que les réductions successivement effectuées dans les heures de travail au Canada ont abouti, après un court intervalle, à l'accroissement général de la productivité individuelle et bien souvent on a constaté qu'en dix heures de travail, les ouvriers accomplissaient une tâche supérieure à celle réalisée par leurs prédécesseurs en douze heures.

La possibilité de maintenir le chiffre de la production, dans son intégralité, nonobstant une réduction des heures de travail, peut sembler chose incroyable aux yeux d'un grand nombre; cependant, la preuve de ce fait est tellement évidente